

Luc Benoît		
École internationale de français		
ÉTÉ 2024		
FRS-1055-2P	Apprentissage du français intermédiaire III pour non-francophones	1 ^{re} année
Sigle du cours et groupe	Titre du cours	Niveau (Année)

1. DESCRIPTION DU COURS

Objectif général : communiquer en français, à l’oral et à l’écrit, de façon relativement autonome, dans des situations partiellement prévisibles, autour de thèmes concrets, pour combler des besoins courants dans des contextes connus.

Actes de parole : commenter l’actualité ; s’exprimer lors d’échanges informels ; faire un récit au passé.

Composantes du français oral et écrit : l’accord du participe passé : avec l’auxiliaire être, avec l’auxiliaire avoir et avec les verbes pronominaux ; le plus-que-parfait ; la concordance des temps au passé : le passé composé, l’imparfait et le plus-que-parfait ; les pronoms relatifs qui, que, dont et où ; certains verbes suivis des prépositions à et de.

Pour atteindre cet objectif, il s’agira de :

- sensibiliser l’étudiant(e) à la logique sous-jacente à la concordance des temps de verbes en français ;
- consolider chez l’étudiant(e) les bases de la communication orale et écrite ;
- initier l’étudiant(e) à la reproduction à l’oral et à l’écrit des sons qu’il/elle entend ;
- amener l’étudiant(e) à communiquer plus efficacement en français, à l’oral et à l’écrit.

2. OBJECTIF GÉNÉRAL DU COURS

Communiquer en français, à l’oral et à l’écrit, de façon relativement autonome, dans des situations partiellement prévisibles, autour de thèmes concrets, pour combler des besoins courants dans des contextes connus.

3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours FRS1055, l’étudiant(e) devrait avoir atteint les objectifs suivants :

- s’exprimer adéquatement dans les situations de communication orale et écrite de niveau intermédiaire prévues dans le présent plan de cours ;
- connaître les principaux mots de vocabulaire correspondant aux situations de communication de niveau intermédiaire prévues dans le présent plan de cours et les employer adéquatement ;
- maîtriser les connaissances grammaticales correspondant à chacune des situations de communication de niveau intermédiaire prévues dans le présent plan de cours.

4. CONTENU ET CALENDRIER DÉTAILLÉ

4.1 Veuillez cocher la case ci-dessous si le cours est à formule particulière ou dérogeant au calendrier universitaire.

- Cette activité se déroule selon un horaire atypique (cours en tutorat, intensif, de moins de 3 crédits ou plus de 3 crédits, s'échelonnant sur plus d'un trimestre, stage, projet d'application, etc.).

Format de calendrier suggéré pour l'enseignant(e) qui assume un cours à formule particulière ou dérogeant au calendrier universitaire.

Dates des rencontres	Contenu sommaire (section qui peut être sujette à des changements)	Lectures, travaux et directives (section facultative qui peut être sujette à des changements)	Type <i>d'interaction</i> : Présentiel
Semaine 1 25 au 28 juin	Les pronoms relatifs <i>qui, que, dont</i> et <i>où</i> ; certains verbes suivis des prépositions <i>à</i> et <i>de</i> .	Travaux pratiques	Présentiel
1 juillet	Fête nationale du Canada	Jour férié	Congé
Semaine 2 2 au 5 juillet	L'accord du participe passé : avec l'auxiliaire <i>être</i> , avec l'auxiliaire <i>avoir</i> et avec les verbes pronominaux.	Travaux pratiques	Présentiel
Semaine 3 8 au 12 juillet	La concordance des temps au passé : le passé composé, l'imparfait et le plus-que-parfait.	8, 9, 10 juillet : <i>Production écrite</i> 11 et 12 juillet : Présentation orale 15 juillet : Examen de synthèse	Présentiel

5. FORMULES OU STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

Diverses formules pédagogiques seront utilisées :

- exposés magistraux ;
- exercices grammaticaux ;
- lecture et écriture de textes ;
- exercices d'écoute ;
- jeux pédagogiques ;
- utilisation du matériel audiovisuel.

6. BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage obligatoire

- Un dictionnaire au choix de l'étudiant(e).
- Les notes de cours distribuées en classe ou déposées sur le site du cours (à imprimer).

Ouvrages complémentaires

- BESCHERELLE 1, *L'art de conjuguer*, La Salle, Éditions Hurtubise HMH ltée.
- GRÉGOIRE, Maïa et Odile THIÉVENAZ, *Grammaire progressive du français avec 450 nouveaux tests et exercices en ligne*, niveau intermédiaire (A2 B1), Paris, Éditions CLE International, 2017.
- BOULARÈS, Michèle et Jean-Louis FRÉROT, *Grammaire progressive du français avec 400 exercices*, niveau avancé (B1 B2), Paris, Éditions CLE International, 2019.
- MIQUEL, Claire et Anne GOLIOT-LÉTÉ, *Vocabulaire progressif du français avec 300 nouveaux tests en ligne*, niveau intermédiaire (A2 B1), Paris, Éditions CLE International, 2017.
- MIQUEL, Claire, *Vocabulaire progressif du français avec 390 exercices*, niveau avancé (B2 C1.1), Paris, Éditions CLE International, 2018.
- MIQUEL, Claire, *Vocabulaire progressif du français avec 675 exercices*, niveau perfectionnement (C1 C2), Paris, Éditions CLE International, 2018.

7. AUTRES INDICATIONS

Présence obligatoire des étudiant(e)s

L'absence au cours relève de votre responsabilité. L'enseignant(e) n'est donc pas tenu(e) de revenir sur le contenu d'une séance de cours déjà donnée à la demande d'un(e) étudiant(e) absent(e). Pour les évaluations, les absences liées aux maladies doivent être justifiées par un billet de médecin.

Les étudiant(e)s qui ont droit à des mesures particulières doivent communiquer rapidement avec l'enseignant(e) pour se prévaloir de leurs droits.

Une absence non justifiée à une évaluation fera en sorte que l'étudiant(e) se verra attribuer la note 0.

Ponctualité

Le cours débute à 8 h 30. L'étudiant(e) en retard ne peut entrer dans la classe après cette heure précise. Il/elle doit revenir à la pause. C'est-à-dire, entre 10 h et 10 h 15.

Lectures et travaux

Les lectures et les travaux seront faits en classe et à l'extérieur de la classe tout au long de la session.

L'enseignant(e) déposera des exercices sur le portail du cours. Il est de la responsabilité des étudiant(e)s d'imprimer ces exercices et de les compléter avant d'arriver en classe.

Réussite du cours et note finale

Les étudiant(e)s doivent obtenir un minimum de 60 % pour réussir le cours (voir fiche d'évaluation). Seule l'évaluation proposée dans le présent plan de cours servira au calcul de la note finale. Aucune autre forme d'évaluation ne pourra être envisagée ou revendiquée pour racheter un échec ou modifier la cote.

8. LES POINTS DE PARTICIPATION

La présence ainsi que la participation à chacune des séances du cours sont **essentiels** non seulement aux fins d'évaluation sommative, mais surtout parce que les travaux et productions qui seront demandés découlent directement des activités de chacune des séances. À moins d'un cas de force majeure, les tests et les travaux pratiques ne peuvent être repris, et les points qui leur seront attribués seront perdus.

Les activités d'apprentissage se dérouleront en français **en tout temps** de façon à contribuer à l'enrichissement du vocabulaire, ce qui implique que l'étudiant(e) devra lui/elle aussi s'exprimer **exclusivement** en français.

9. FICHE D'ÉVALUATION

Détail des éléments d'évaluation

	PONDÉRATION (maximum de 100 %)			
	Individuel	Équipe	Total	
MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES	Minimum de 60 % de la note globale	Maximum de 40 % de la note globale	100 %	Date de l'examen et de remise des travaux
Participation	15 %		15 %	<i>Tout au long du cours</i>
Travaux pratiques	15 %		15 %	<i>Tout au long du cours</i>
Production écrite	15 %		15 %	<i>8, 9, 10 juillet</i>
Présentation orale	25 %		25 %	<i>11, 12 juillet</i>
Examen de synthèse	30 %		30 %	<i>15 juillet</i>
Total des éléments de l'évaluation	100 %		100 %	

10. AUTRES RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ÉVALUATION

- L'évaluation de l'acquisition des connaissances (travaux oraux et travaux écrits) se fera tout au cours de la session.
- Les critères d'évaluation seront donnés aux étudiant(e)s en même temps que les consignes.
- Les étudiant(e)s doivent obtenir un minimum de 60 % pour réussir le cours.
- Seule l'évaluation proposée dans ce plan de cours servira au calcul de la note finale.
- Aucune autre forme d'évaluation ne pourra être envisagée ou revendiquée pour racheter un échec.
- L'absence à un examen entraîne un échec.
- Les travaux en retard seront refusés, à moins d'une raison majeure (maladie ou décès d'un membre de la famille).
- En cas de maladie, une attestation médicale sera exigée.

Règles particulières pour la passation d'une activité d'évaluation par Zoom si des séances prévues en présentiel devaient basculer à distance pour des motifs recevables par l'UQTR.

- L'étudiant qui participe à une activité d'évaluation par Zoom doit activer sa caméra (vidéo) et la maintenir active jusqu'à sa déconnexion de la séance Zoom, afin de permettre à l'enseignant ou au surveillant de vérifier son identité et d'effectuer la surveillance de l'activité. L'étudiant doit avoir le visage à découvert sans obstruction (couvre-visage, casquette, chapeau, ou tout vêtement ou accessoire qui empêche de bien voir son visage) L'étudiant doit ajuster sa caméra de façon à ce qu'elle capte son visage complet. L'étudiant doit avoir en sa possession sa carte étudiante à des fins de vérification d'identité et se connecter à l'activité en utilisant les prénom et nom indiqués sur sa carte.
-
- Si l'étudiant refuse d'activer sa caméra ou de s'identifier auprès de l'enseignant ou du surveillant de la manière qui lui sera indiquée, il sera exclu de la séance Zoom. Il sera considéré comme étant absent à l'activité sans motif sérieux et sans possibilité de la reprendre.
-
- Il est interdit d'enregistrer (vidéo ou audio) l'activité en tout ou en partie, par quelque moyen que ce soit. Toute violation de cette règle constitue un délit en vertu du *Règlement sur les délits relatifs aux études* et peut donner lieu à une sanction.
-
- Veuillez prendre note que les activités d'évaluation ne sont pas enregistrées par l'enseignant ou le surveillant.
-
- [Règles de conduite – utilisation de Zoom dans le cadre des activités d'enseignement](#)
-
- Pour plus de détails sur les modalités de la formation à distance, visitez le site web du [Bureau de pédagogie et de formation à distance](#)

11. BARÈME DE NOTATION

Cote	Min inclus	Max exclu
A +	91,0	100
A	87,0	91,0
A -	84,0	87,0

Cote	Min inclus	Max exclu
B +	81,0	84,0
B	78,0	81,0
B -	75,0	78,0

Cote	Min inclus	Max exclu
C +	72,0	75,0
C	69,0	72,0
C -	66,0	69,0

Cote	Min inclus	Max exclu
D +	63,0	66,0
D	59,0	63,0
E	0	59,0

12. CADRE RÉGLEMENTAIRE

La description officielle du cours publiée sur le site Internet de l'UQTR où des règlements pédagogiques particuliers peuvent s'appliquer:

https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/portail/couw001?owa_sigle=FRS1055&owa_type=H

Tous les documents normatifs sont disponibles sur le site du secrétariat général :

https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=944&owa_no_fiche=14&owa_bottin=

Plus particulièrement :

1. [Règlement des études de premier cycle](#)
2. [Politique de la formation à distance](#)
3. [Politique portant sur les utilisations des technologies de l'information et des communications \(TIC\)](#)
4. [Politique institutionnelle de soutien aux étudiants en situation de handicap](#) et le site web de [soutien à la communauté universitaire en regard des étudiants en situation de handicap](#)
5. [Règlement sur les délits relatifs aux études](#)
6. [Règlement relatif à la sécurité sur le campus de l'UQTR](#)
7. [Politique visant à prévenir et enrayer toute forme de harcèlement, de discrimination et d'incivilité](#)
8. [Politique visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel](#)
9. [Procédure relative à la levée de cours](#)